

Image not found or type unknown



## Question sur le calcul de la tle

Par **fraidho**, le **07/12/2009** à **17:18**

Bonjour à tous,  
J'ai construit un garage de 15m carré accolé à mon habitation mais sans lien avec la maison (pas de porte communicantes). Les impôts me demandent de payer une TLE sur les 15m carré en considérant qu'il s'agit d'une extension de ma maison...  
De ce fait, la TLE porte sur une extension du SHON et entre en catégorie 5.  
Est ce normal ?  
Merci de vos réponses.